



RENOVATION ET EXTENTION DE LA MAIRIE

TERRITOIRE NEUTRE EN CARBONE – RENOVATION DE BÂTIMENTS ENERGIVORES

PROJET D'INVESTISSEMENT LOCAL

PREAMBULE

Aiglun est une commune de près de 1500 habitants, très proche de la ville chef-lieu, Digne les bains.

Elle compte quelques commerces de proximité, bar/tabac, /restaurant, salon de coiffure, Centre hospitalier des Carmes, cabinet d'infirmiers, une zone d'activités très dynamique accueillant une trentaine d'entreprises, mais aussi une école, et des équipements sportifs et de loisirs de qualité : stade avec pelouse, pole Raymond Moutet avec une grande salle polyvalente, des salles de musique, yoga, danse, musculation... qui répondent en partie aux besoins d'un secteur associatif très dense, qui compte plus de 600 adhérents dans ses différentes pratiques.

La mairie d'Aiglun a été édifiée au début des années 1980, lorsque la commune comptait 750 habitants. Elle en compte aujourd'hui le double.

Depuis, l'équipement ne répond plus aux effectifs administratifs nécessaires à son activité.

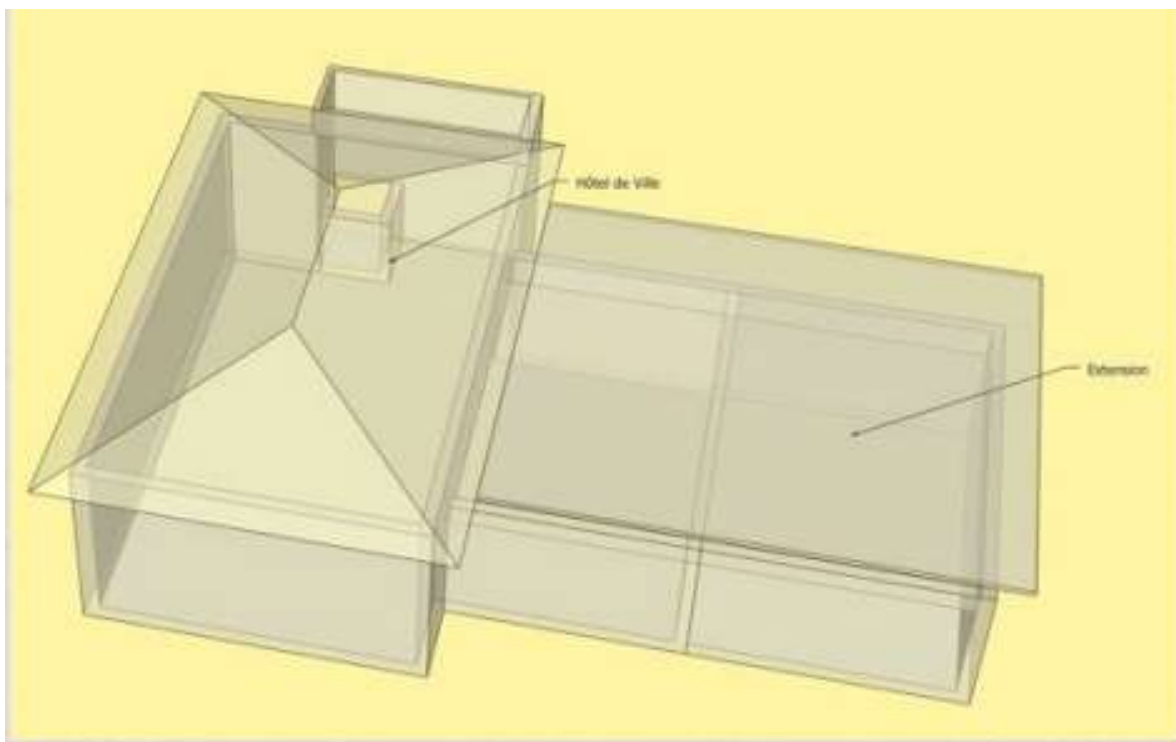
De plus, les normes en isolation bâtiminaire sont anciennes et énergivores.

La mairie présente une isolation hétérogène et de **nombreux ponts thermiques**. L'isolation sera globale par adjonction d'une enveloppe de murs rideaux. L'objectif est de *diminuer sa consommation énergétique*, dont le chauffage est actuellement très énergivore.

Par ailleurs, les besoins de la mairie ayant évolué, une *extension à l'Est du bâtiment de 90 m²* permettra de créer de nouveaux espaces pour les services de la mairie : **bureaux et salles de réunions supplémentaires**, réorganisation des équipements bureautiques, salle de restauration pour le personnel.

Des *panneaux photovoltaïques* d'une puissance totale de 27kWc seront installés en couverture de la terrasse en association avec l'installation photovoltaïque du nouveau pôle médical.

L'accompagnement en ingénierie par l'Agglomération P2A et l'ADEME prévoit **30% à 40% de diminution des consommations en énergie**.



PROJET RETENU par PROVENCE ALPES AGGLOMERATION pour le programme SEQUOIA

Provence Alpes Agglomération et les communes volontaires, *dont Aiglun*, sont retenues pour le programme SEQUOIA et le *CRET Région Sud* doit venir compléter ce dispositif.

Il s'agit d'un **Audit Performance énergétique des bâtiments** communautaires conduit par l'ADEME.

L'AMO pour la mise en œuvre de Contrats de Performance Energétiques garantira une diminution des consommations de 40% pour un seul bâtiment et de 30% sur un ensemble de bâtiments.

Cette aide porte sur la réalisation de l'étude de faisabilité et d'opportunité du Contrat de Performance Energétique, et comprend :

- ✓ Etude de faisabilité rénovation globale performante
- ✓ Etude PV thermique et réseau de chaleur
- ✓ Econome de flux
- ✓ Equipement de mesure
- ✓ Outil télégestion multisites
- ✓ Maîtrise d'œuvre



Plus largement, ce programme s'inscrit dans le CONTRAT REGIONAL D'EQUILIBRE TERRITORIAL 2019–2022

Axe 2 – 2.1 Favoriser la rénovation de bâtiments les plus énergivores.



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

